|  |  |
| --- | --- |
| EESC_logo_letter_FR |  |
| **Nº54/2021**  **FR** | **23 novembre 2021** |

**La société civile organisée s’engage à créer un avenir meilleur pour l’Europe**

**La réunion annuelle du CESE et des conseils économiques et sociaux nationaux de l’UE a souligné l’importance de la démocratie participative pour rendre l’UE plus forte et pérenne et a appelé à un véritable changement à l’issue de la conférence sur l’avenir de l’Europe.**

**FR**

La démocratie participative est essentielle pour rendre l’UE plus résiliente et les organisations de la société civile doivent rester mobilisées afin de contribuer à un meilleur avenir pour l’Europe. Le message exprimé lors de la réunion annuelle du Comité économique et social européen (CESE) et des conseils économiques et sociaux (CES) nationaux qui s’est tenue à Paris les 22 et 23 novembre 2021 était sans équivoque: l’UE doit écouter les propositions élaborées par la société civile organisée européenne et nationale dans le cadre de la conférence sur l’avenir de l’Europe et y donner suite.

Au cours du débat organisé par le Conseil économique, social et environnemental français, les présidents et secrétaires généraux du CESE et des CES nationaux sont parvenus à ces conclusions, exprimant leur soutien plein et entier à une issue positive et ambitieuse de la conférence sur l’avenir de l’Europe, qui produirait des résultats tangibles pour rendre l’Union européenne plus pérenne et plus proche de ses citoyens.

Évoquant les efforts de relance et l’objectif de l’Europe de sortir plus forte et plus résiliente de la crise, **Christa Schweng**, présidente du CESE, a déclaré: «ce n’est qu’en renforçant la démocratie participative et en écoutant les partenaires sociaux et les autres organisations de la société civile que nous parviendrons à relever avec succès les défis d’aujourd’hui et de demain et à nous adapter au contexte hautement dynamique que nous connaissons».

Dans le même esprit, **Thierry Beaudet**, président du Conseil économique, social et environnemental français, a fait observer que: «après une Europe des États, puis une Europe des institutions et des traités, nous sommes convaincus que nous devons entrer dans une troisième ère majeure, l’Europe des acteurs de la société civile, au cœur de laquelle seront placées des personnes qui possèdent une expérience du terrain et qui sont proches des citoyens, afin de garantir à tous les niveaux une démocratie européenne dynamique».

**La société civile organisée au cœur d’une Europe dynamique**

Le CESE et les CES nationaux estiment plus spécifiquement que la reprise après la pandémie offre l’occasion d’aller de l’avant et d’améliorer nos sociétés, en vue de créer une UE plus forte qui favorise la convergence vers le haut et améliore la cohésion et la solidarité. L’Europe doit se doter d’une vision qui combine prospérité durable, justice sociale, inclusion et transition écologique et numérique juste, tout en promouvant le respect des droits fondamentaux et de l’état de droit.

En cette période cruciale, les organisations de la société civile sont des acteurs clés et il est primordial de les associer de manière concrète à la mise en œuvre et à l’évaluation des plans nationaux pour la reprise et la résilience. De même, le CESE et les CES nationaux souhaitent participer activement à la conception, à la formulation et à la mise en œuvre des réformes afin de garantir que les politiques répondent aux besoins et aux attentes des citoyens et contribuent à créer un sentiment d’appropriation plus large.

En tant que foyers de la société civile organisée, ils disposent d’une expertise spécifique et constituent des forums uniques et permanents de dialogue civil, où des solutions sont proposées sur la base d’un consensus entre les différentes parties prenantes.

Afin de renforcer encore le réseau de la société civile, une nouvelle initiative a été adoptée au cours de la réunion. S’inspirant du programme Erasmus, ce projet vise à renforcer les échanges et la coopération entre le CESE et les CES nationaux grâce à la mobilité.

**La conférence sur l’avenir de l’Europe constitue une formidable occasion**

La conférence sur l’avenir de l’Europe offre une occasion historique de relancer l’intégration européenne et de développer la démocratie participative. Elle doit placer résolument les Européens au centre de ses préoccupations, en veillant à ce que les citoyens de l’UE et les organisations de la société civile participent aux débats et à l’obtention de résultats concrets, visibles et mesurables.

Conformément à une approche ascendante caractérisée par la transparence et la responsabilité, le CESE et les CES nationaux recommandent l’élaboration d’un tableau de bord en ligne, dans lequel les citoyens peuvent suivre leurs demandes et vérifier si des mesures ont été adoptées et selon quel calendrier. Si les idées ne donnent lieu à aucune une action, un motif doit être fourni.

Riches de leur composition et de leurs réseaux, le CESE et les CES nationaux sont les organisations les mieux placées pour établir des liens avec les citoyens et mettre leurs propositions en avant auprès des organes directeurs de la conférence.

Pour de plus amples informations sur les conclusions de la réunion annuelle, veuillez consulter le site internet du CESE.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter:**

# L’unité Presse du CESE – Marco Pezzani Le CESE français – Sophie Romon

# Mobile +32 25469793 +32 470881903 Mobile +33 674340390

[marco.pezzani@eesc.europa.eu](mailto:marco.pezzani@eesc.europa.eu) [sophie.romon@plead.fr](mailto:sophie.romon@plead.fr)

# **@EESC\_PRESS @lecese**

[VIDÉO: «Le CESE vu de l’intérieur»](https://www.eesc.europa.eu/fr/avdb/video/eesc-inside)

***\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***

*Le Comité économique et social européen assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Il constitue un organe institutionnel consultatif, institué par le traité de Rome en 1957. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu’ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l’Union européenne.*

***\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_***